

10 ans pour agir, Nantes Métropole sera t-elle à la hauteur ?

À l'heure où les conséquences de notre mode de vie et de notre modèle économique sur le dérèglement climatique et l'effondrement de la biodiversité ne sont plus un secret pour personne, à l'heure où le GIEC remet un rapport sans précédent sur la responsabilité humaine des catastrophes d'aujourd'hui (feux de forêt en Australie, records de chaleur...) et de demain, nous n'avons plus le temps d'user d'une parole dissociée de la prise de décisions.

Le rapport spécial du GIEC sur le réchauffement planétaire de 1,5 °C sorti en octobre 2018, nous rappelle que « **chaque fraction de degrés a des conséquences** ». En effet, plus la hausse des températures sera élevée, plus l'ampleur des catastrophes climatiques (événements climatiques extrêmes, montée des eaux...) et les risques d'insécurité (hydrique, alimentaire, instabilité politique, anxiété...) seront intenses.

Le GIEC précise également que **d'ici à 2030 des mesures radicales doivent être prises** si nous voulons rester sous la barre des 1,5 °C degrés. Depuis 30 ans la France a globalement stabilisé son empreinte carbone, mais elle a échoué à la faire diminuer ¹.

Même si cet objectif semble difficile à atteindre, il est important que les grandes métropoles prennent une telle trajectoire aujourd'hui :

- Car en tant que pays déjà développé nous avons un rôle historique dans le dérèglement climatique. En effet celui-ci s'est fait pour nous sans restriction sur les énergies fossiles. Par équité pour les pays en développement, qui sont aussi les pays les plus vulnérables et les moins en capacité technologique et financière de prendre une autre direction climatique, nous devons assumer notre responsabilité dans le réchauffement global actuel.

- Force est de constater que politiquement aujourd'hui il y a beaucoup de mauvais exemples climato-sceptiques (Brésil, États-Unis, Australie...) mais peu de bons à suivre. La métropole nantaise a l'occasion de lancer une vraie dynamique et de devenir un territoire exemplaire de l'excellence écologique.

Or d'après le GIEC également, « 50 à 70 % des leviers pour l'atténuation et l'adaptation » au dérèglement climatique se jouent à l'échelon local.

Les personnes qui seront élues en 2020, auront la responsabilité d'assumer un mandat local sur la période 2020-2026. Cette **période est décisive sur le plan climatique, car, d'une part, si au moins les mesures suivantes ne sont pas prises, il ne sera pas possible de rester sous les 1,5 °C de réchauffement climatique par rapport à l'ère préindustrielle. D'autre part, si les mesures suivantes ne sont pas enclenchées d'ici à la fin du mandat, il ne sera vraisemblablement pas possible, non plus, de rester sous les 2 °C.**

Les ambitions de la Métropole sont recensées dans le PCAET (Plan Climat-Air- Énergie Territorial) qui a été voté en 2018. Même si le travail qui a été fait est intéressant, il reste insuffisant compte tenu de la trajectoire climatique actuelle. En effet 50 % des mesures à mettre en œuvre pour réduire les émissions carbone produites sur la métropole, n'ont pas été identifiées dans le PCAET, et l'approche utilisée ne prend pas en compte les émissions de gaz à effet de serre (GES) importées.

L'empreinte carbone moyenne d'un Français est de 11 tonnes de GES par an, soit 3 fois supérieure aux émissions retenues comme base des ambitions climatiques de la métropole. Or il faudrait descendre en-dessous de 1,4 tonnes de GES à l'horizon 2050 pour s'aligner sur une trajectoire 1,5 °C. **Nous devons donc diviser par 8 nos émissions actuelles.**

Il convient donc de changer d'approche et de réhausser les ambitions, notamment dans le transport routier et dans le secteur résidentiel (respectivement 43 % et 27 % des émissions de GES sur la métropole (Nantes Métropole, 2017)).

L'objectif de ce Livre Blanc pour le Climat est de rassembler dans un même document, des constats, des objectifs et des propositions, issus d'associations, citoyen.ne.s et collectifs locaux, afin de présenter les mesures nécessaires pour respecter cette trajectoire climatique, en posant des questions essentielles :

- Comment réduire nos émissions de GES de manière rapide et significative sur le territoire pour répondre aux objectifs de la COP21 ?

- Comment faire de Nantes Métropole un exemple pour les autres territoires en matière environnementale ?
- Comment rassembler tous les acteurs du territoire (habitant.e.s, élu.e.s, entreprises...) sur cet enjeu essentiel ?

Devant un tel moment historique, les pouvoirs publics ne pourront agir sans la collaboration de la société civile, des associations et acteurs de terrain impliqués dans la préservation du climat et de l'environnement. Bonne nouvelle : tou.te.s sont volontaires pour apporter leurs compétences, leur expertise et leur espoir d'avenir à la table des décisions.

Le temps presse, serons-nous à la hauteur de l'enjeu climatique ?

Télécharger le Livre Blanc pour le Climat – Trajectoire pour Nantes Métropole 2020/2030 sur :
<https://frama.link/LivreBlancClimat>

Nous contacter :
alter.terri@mailo.com

Grille d'évaluation climat des programmes des différentes listes candidates aux élections municipales de 2020

Démarche Globale

✓ Avez-vous lu le rapport n°5 du GIEC et le rapport spécial 1,5 °C (a minima résumé pour décideur) ?

Oui Non

Si oui merci de préciser:

✓ Sur une échelle de 1 (peu ou pas) à 5 (fortement), comment situez-vous votre programme sur sa prise en compte du réchauffement climatique ?

1 2 3 4

✓ Dans quelle mesure votre programme répond aux objectifs de l'accord de Paris ?

.....
.....
.....
.....

1. Aménagement du territoire

1.1. Mise en place systématique d'études d'impact écologique de tous les projets, dont ceux en cours. Ces études d'impact doivent permettre de voir si ceux-ci sont compatibles avec la trajectoire 1,5 °C définie pour la métropole et respectent le zéro artificialisation des sols. Ces études doivent être publiques.

Oui Non

Commentaires:

.....
.....
.....
.....

1.2. Soutien aux collectifs d'habitant.e.s, associations et particuliers qui souhaitent végétaliser les espaces publics, passage au « Zéro phyto total » en labellisant les villes de la métropole « Terre Saine », construction d'îlots de fraîcheur.

Oui Non

Commentaires:

.....
.....
.....
.....

1.3. Garantir que chaque habitant des communes de la métropole ait accès aux services de base près de chez lui (transports en commun, santé, éducation, emploi, espace de coworking, culture, poste...).

Oui Non

Commentaires:

.....
.....
.....
.....

2.Habitat et tertiaire

2.1. Décentraliser et multiplier les permanences de la Maison de l'Habitant dans chaque commune de Nantes Métropole et en particuliers dans les quartiers prioritaires, créer un service d'audit énergétique public, développer massivement la formation "bâtiment durable" aux professionnels du bâtiment.

Oui Non

Commentaires:

.....
.....
.....
.....

2.2. Rendre exemplaires les bâtiments publics : viser la rénovation de tous les bâtiments publics chauffés au niveau BBC d'ici à 2026, utiliser des matériaux de construction biosourcés dans les constructions.

Oui Non

Commentaires:

.....
.....
.....
.....

2.3. Rénovation énergétique de 20 % des logements les plus énergivores d'ici à 2026 (étiquettes D, E, F, G) au niveau BBC en privilégiant les logements occupés par des ménages précaires avec un accompagnement par des professionnels et des moyens financiers.

Oui Non

Commentaires:

.....
.....
.....
.....

2.4. Promulgation d'un arrêté d'interdiction de location des passoires énergétiques : réquisition, encadrement des loyers, taxe sur les logements vacants dissuasive et aide à la rénovation sur les logements vides depuis plus d'un an.

Oui Non

Commentaires:

.....
.....
.....
.....

3. Mobilité

3.1. Rendre le vélo et la marche à pied prioritaires, accessibles à tou.te.s de manière sécurisée, mettre en place une « autoroute à vélo » entre toutes les villes de la métropole.

Oui Non

Commentaires:

.....
.....
.....
.....

3.2. Proposer un plan Transports en Commun ambitieux en toile d'araignée: multiplier par 2 la part des transports en commun d'ici à 2030, les alimenter par des énergies renouvelables d'ici à 2026, augmenter la fréquence et les plages horaires, créer une étoile ferroviaire nantaise (sur le modèle du RER parisien).

Oui Non

Commentaires:

.....
.....
.....
.....

3.3. Mettre des voies réservées aux voitures avec plus de 2 passagers sur les principaux axes routiers (pont de Cheviré, périphérique...).

Oui Non

Commentaires:

.....
.....
.....
.....

3.4. Renoncer aux projets de nouvelles infrastructures routières, autoroutières et de parking automobile (y compris les projets en cours).

Oui Non

Commentaires:

.....
.....
.....
.....

3.5. Faire progressivement de la métropole une « zone à faible émission » (cf Loi Mobilité) : d'abord cibler les centres-villes et les écoles, puis les étendre progressivement entre 2025 et 2030 à toute la métropole. Limiter la vitesse à 30 km/h en ville et à 70 km/h sur le périphérique.

Oui Non

Commentaires:

.....
.....
.....
.....

3.6. Garder l'aéroport en gestion publique, geler le nombre de mouvements d'avions et interdire les vols de nuits (8h de suite).

Oui Non

Commentaires:

.....
.....
.....
.....

4. Agriculture et alimentation

4.1. S'engager à avoir 100 % de l'alimentation de la restauration collective qui soit biologique et 100 % locale ou équitable d'ici à la fin du mandat. Instaurer au moins 2 repas végétariens par semaine en début de mandat.

Oui Non

Commentaires:

.....
.....
.....
.....

4.2. Mettre en place ou participer à un Projet Alimentaire Territorial prenant en compte la résilience alimentaire et appuyant la structuration de filières paysannes, biologiques et locales, rémunératrices pour les agriculteurs et agricultrices.

Oui Non

Commentaires:

.....
.....
.....
.....

5.Énergie

5.1. Réduire d'un tiers la consommation d'énergie sur la métropole : réduire l'usage de la climatisation en développant un programme d'adaptation des aménagements sur la métropole, favoriser les projets de récupération de chaleur pour les usages de chauffage, lutter contre la pollution lumineuse (signature de la charte pour un éclairage durable).

Oui Non

Commentaires:

.....
.....
.....
.....

5.2. Mettre en place un plan de développement des ENR pour atteindre 25 % d'ENR en 2030 et 100 % d'ENR à l'échelle du département en 2050.

Oui Non

Commentaires:

.....
.....
.....
.....

5.3. Créer un syndicat mixte/régie de production d'énergie renouvelable.

Oui Non

Commentaires:

.....
.....
.....
.....

5.4. Renforcer le soutien aux coopératives citoyennes de production d'énergie renouvelable (soutien financier, technique, juridique..).

Oui Non

Commentaires:

.....
.....
.....
.....

6. Déchets

6.1. Mesurer et optimiser par catégorie les flux de déchets et rendre publics les résultats.

Oui Non

Commentaires:

.....
.....
.....
.....

6.2. Intégrer le « zéro déchet » dans tous les projets du territoire (cantines, projets urbains, évènementiel, administration...) et signer une charte « Nantes Zéro Déchet ». Passer de 2 % à 10 % du budget de gestion des ordures ménagères dédiées aux actions de prévention (communication, réemploi, réutilisation et réparation).

Oui Non

Commentaires:

.....
.....
.....
.....

6.3. Appliquer le tri à la source des biodéchets en instaurant une collecte séparée des biodéchets en porte-à-porte pour tous les usagers et, le cas échéant, les commerçants (redevance spéciale).

Oui Non

Commentaires:

.....
.....
.....
.....

6.4. Mettre en place une redevance incitative. Informer et sensibiliser les citoyen.ne.s pour éviter tout risque de rejet ou de contournement des mesures de réduction des déchets et du gaspillage.

Oui Non

Commentaires:

.....
.....
.....
.....

7.Économie

7.1. Adopter pour les activités de la Métropole une comptabilité environnementale double ou triple. Il existe par exemple la méthodologie CARE qui établit un bilan comptable pour les ressources humaines, naturelles et financières.

Oui Non

Commentaires:

.....
.....
.....
.....

7.2. Les achats et marchés publics de la métropole doivent donner priorité aux acteurs locaux et vertueux, en privilégiant leur accès aux TPE/PME. Conditionner le choix du financeur au respect de critères extra financiers inscrits à l'ensemble des appels d'offres.

Oui Non

Commentaires:

.....
.....
.....
.....

7.3. Interdire toute nouvelle implantation ou agrandissement des centres commerciaux et grandes surfaces sur la métropole. Exonérer les petits commerçants et artisans de charge foncière en fonction de leur neutralité environnementale et climatique.

Oui Non

Commentaires:

.....
.....
.....
.....

7.4.Soutenir et financer l'association qui porte la monnaie citoyenne et locale. Permettre le paiement d'une partie des indemnités des élu·e·s, salaires des agents municipaux et des aides sociales en Monnaie locale.

Oui Non

Commentaires:

.....
.....
.....
.....

7.5.Créer un revenu de transition écologique dans une démarche de territoire zéro chômeur.

Oui Non

Commentaires:

.....
.....
.....
.....

8. Consommation

8.1.Migrer les serveurs informatiques et les postes de travail sur un système d'exploitation libre tel que GNU/Linux. Équiper les espaces publics numériques gérés par la commune d'ordinateurs avec une distribution de logiciels libres. Les initiations et formations doivent être données en priorité avec les logiciels libres. Équiper enfin les écoles d'une distribution spécifique basée sur un système libre tel que Primtux

Oui Non

Commentaires:

.....
.....
.....
.....

8.2.Moratoire sur l'installation de la 5G sur la métropole.

Oui Non

Commentaires:

.....
.....
.....
.....

8.3. Limiter la place de la publicité dans l'espace public : proscrire les écrans numériques publicitaires dans le Règlement Local de Publicité RLP, limiter la taille des publicités.

Oui Non

Commentaires:

.....
.....
.....
.....

8.4. Supprimer la publicité pour les secteurs les plus polluants (aviation, automobile...). Mettre fin au partenariat avec ces mêmes secteurs pour les services publics et les événements publics.

Oui Non

Commentaires:

.....
.....
.....
.....

9. Gouvernance et citoyenneté

9.1. Définition d'une trajectoire 1,5 °C pour la métropole basée sur l'empreinte carbone de ses habitant.e.s. Création d'indicateurs pertinents pour suivre la trajectoire réelle de la métropole. Rendre public et accessible à tou.te.s l'ensemble de ces données.

Oui Non

Commentaires:

.....
.....
.....
.....

9.2. Créer un conseil citoyen indépendant (tiré au sort) chargé de veiller au suivi de l'ensemble des politiques publiques et de définir des scénarios et des indicateurs pour chaque étude d'impact climatique et environnemental (DEUC). Ce Conseil Citoyen devra avoir les moyens nécessaires à la consultation d'experts et à la facilitation du processus démocratique. Il devra avoir un pouvoir de veto sur tout projet qui ne lui permettrait pas de cadrer avec le plan de « trajectoire 1,5 °C ».

Oui Non

Commentaires:

.....
.....
.....
.....

9.3. Chaque quartier doit avoir un budget annuel dédié qui sera affecté par vote à des projets locaux ayant un impact social et écologique positif.

Oui Non

Commentaires:

.....
.....
.....
.....

9.4. Mettre en œuvre un programme obligatoire de formation continue à destination des élu.e.s et des technicien.ne.s des villes et de la métropole sur le changement climatique et les solutions et initiatives à mettre en œuvre.

Oui Non

Commentaires:

.....
.....
.....
.....

Nom de la liste :
Tête de liste:
Ville :
Personne contact :
E-mail :